

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 septembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : M. Pierre PRIBETICH (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Claire TOMASELLI (pouvoir M. BERTHIER) - Mme Lydie PFANDER-MENY (pouvoir M. HAMEAU) - M. Georges MEZUI (pouvoir M. DESEILLE) - M. Jean-François COURGEY (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme Stéphanie MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Direction des Musées – Acquisitions d'œuvres – Demandes de subventions

Madame Martin expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon a l'opportunité d'acquérir plusieurs œuvres qui pourraient venir compléter les collections du musée des Beaux-arts établissement géré par la Direction des Musées, pour une somme totale de 5 325,00 €.

Il s'agit pour le Musée des Beaux-arts :

- d'un dessin caricatural à l'encre et crayon d'André Claudot , *Tranchée (24 x 31 cm)* datée du 16 septembre 2015 représentant une ligne de défense, vendu en salle des ventes (Sadde) au prix de 325,00 € (frais de 65,00 € inclus).

Le Musée des Beaux-arts et le Musée de la Vie bourguignonne conservent une vingtaine d'œuvres de cet artiste dont quelques dessins. Leurs collections actuelles ne comprennent qu'une seule œuvre graphique de la période de la Grande Guerre de Claudot, période très intéressante pour comprendre la riche vie politique de cet artiste bourguignon.

De plus, la Direction des Musées, en collaboration avec les archives municipales, organisera en début d'année 2021 une exposition consacrée à André Claudot, *un artiste engagé dans son temps* (titre provisoire).

Cette œuvre a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté le 04 février 2020 et a reçu un avis favorable.

- d'une sculpture en grès de Jean Damppt (1853-1946) représentant un petit sphinx vendue par un particulier au prix de 5 000,00 €.

Cette sculpture (H. 26 cm – L. 40 cm – P. 20 cm) datée de 1898 est signée.

Le sculpteur et ébéniste Jean Damppt est né à Vénarey-les-Laumes et mort à Dijon. Le Musée des Beaux-arts présente de façon permanente une vitrine consacrée à cet artiste. Il possède environ quatre-vingts œuvres de Jean Damppt, dont le *lit des heures*.

Le petit sphinx proposé à l'acquisition est issu d'une collaboration bien connue entre Émile Muller et le sculpteur.

Cette œuvre a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté le 5 mai 2020 et a reçu un avis favorable.

Il est également proposé de solliciter les subventions auprès de divers financeurs, dont la DRAC (y compris dans le cadre des crédits de dotation générale de décentralisation) qui pourraient apporter leur concours à ces acquisitions.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - Décider l'acquisition par la Ville de Dijon au bénéfice du musée des Beaux-arts d'un dessin, *tranchée*, signé André Claudot, d'une sculpture en grès représentant *un sphinx* signée Jean Damppt et autoriser leurs inscriptions à l'inventaire réglementaire de ce musée ;

2 - Solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition et les restaurations de ces œuvres ;

3 - M'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ